

# SCP Jean-Jérôme LUCCIONI

Notaire Associé

Titulaire d'un Office Notarial à Sarrola Carcopino

Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio – 20167 SARROLA CARCOPINO

Bureau annexe : Résidence Sampiero 1 - 20166 PIETROSELLA

Etude Sarrola : 04.95.25.70.08 - Fax : 04.95.25.42.20

Etude Pietrosella : 04.95.25.46.82 - Fax : 04.95.25.42.20



CONSEIL REGIONAL ET CHAMBRE DES  
DEPARTEMENTALE DE CORSE DU SUD  
2 Cours Grandval  
20000 AJACCIO

Sarrola Carcopino, le 20 décembre 2023

Dossier suivi par Laura-Maria MARTINI

Standard : 04.95.25.70.08

lauramaria.martini@20010.notaires.fr

TRENTENAIRE Madame Jeannine LANDI veuve FRANCOIS

1006281 /DRM /LMM /AA

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de publication sur le site internet du Conseil Régional, trois mois durant, l'avis de création de titre de propriété concernant divers biens appartenant à :

Madame Jeannine Odette **LANDI**, en son vivant sans profession, demeurant à MONTFERMEIL (93370) Chemin les omres 13 place Jean Mermoz.

Née à NICE (06000), le 11 février 1931.

Veuve de Monsieur Rémy Marcel FRANCOIS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

*Depuis décédée à MONTFERMEIL (93370), le 19 décembre 2021.*

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévoué.

Laura-Maria MARTINI

## INFORMATION TRES IMPORTANTE :

Aux termes de l'article L.112-6-1 du Code Monétaire et Financier, les Notaires ne sont plus autorisés, à compter du 1er janvier 2013, à accepter ou à établir des chèques pour le compte des parties à un acte donnant lieu à publicité foncière. SEULS LES VIREMENTS SONT AUTORISES.

Pour l'envoi des sommes devant vous être versées par l'étude, vous devrez IMPERATIVEMENT nous fournir un RIB. Merci de votre attention.

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**  
**COMMUNE DE SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO (Corse du Sud)**

Date de l'acte : 11 décembre 2023

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Don Roccu MALAMAS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Maître Jean-Jérôme LUCCIONI, notaire associé », titulaire de l'Office Notarial de SARROLA CARCOPINO (20167), Espace Caldaniccia – Lieudit Pernicaggio,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du Code civil au profit de :

Madame Jeannine Odette **LANDI**, en son vivant sans profession, demeurant à MONTFERMEIL (93370) Chemin les omres 13 place Jean Mermoz.

Née à NICE (06000), le 11 février 1931.

Veuve de Monsieur Rémy Marcel FRANCOIS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

*Depuis décédée à MONTFERMEIL (93370), le 19 décembre 2021.*

**Et portant sur le bien immobilier suivant :**

**Sur le territoire de la commune de SAINTE-LUCIE-DE-TALLANO  
(Corse-du-Sud), 20112 :**

**Article unique :**

Deux parcelles de terre.

Figurant ainsi au cadastre :

| Section | N°  | Lieudit  | Surface          |
|---------|-----|----------|------------------|
| H       | 136 | FORCIOLO | 01 ha 94 a 30 ca |
| H       | 139 | FORCIOLO | 00 ha 31 a 37 ca |

Total surface : 02 ha 25 a 67 ca

Conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

*" Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession sauf preuve contraire "*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière ".

Adresse mail de l'étude : [donroccu.malamas@20010.notaires.fr](mailto:donroccu.malamas@20010.notaires.fr)

Pour Avis  
Me Don Roccu MALAMAS